

Chargé(e) de Mission « GEstion des Milieux Aquatiques »

CONTEXTE DU POSTE

Le **Syndicat du Haut-Rhône** (SHR) est actuellement un syndicat mixte tri départemental (Savoie, Isère et Ain) regroupant les 27 communes riveraines des 60 km de fleuve Rhône parcourant son territoire. Les Communautés de Communes et d'agglomération du territoire lui transfèreront officiellement la compétence GEMAPI en 2018 et le SHR verra son territoire s'étendre alors sur plus de 100 km de Rhône, intégrant la plaine inondable, un certain nombre d'affluents et le département 74.

Le SHR entreprend depuis 2003 des actions de restauration des milieux aquatiques du fleuve et de la plaine inondable, des affluents orphelins et des actions concernant la gestion et la prévention des inondations, la gestion des ouvrages de protection contre les crues et la sensibilisation à la culture du risque. Il est animateur du DOCOB de la « partie Rhône » du site Natura 2000 « zones humides et forêts alluviales du Lac du Bourget – Chautagne - Rhône » depuis 2009 et est gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône Français depuis le 1er juillet 2015.

Pour en savoir plus : www.haut-rhone.com

En tant que chargé(e) de mission « GEstion des Milieux Aquatiques », vous êtes sous la responsabilité de la Directrice du SHR et vous devrez assurer la mission suivante :

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (2018-2022)

1.1 Mission d'ordre technique

Sous la responsabilité de la Directrice et en lien direct avec elle, dans le cadre des actions définies notamment dans le programme de Gestion des Milieux Aquatiques, votre mission consistera en :

- L'élaboration de plans de gestion ou document cadre d'intervention de sites patrimoniaux du territoire : zones humides, annexes hydrauliques - lônes, plans d'eau, boisements alluviaux, affluents du Rhône... :
 - réaliser le diagnostic écologique, fonctionnel, usages et activités du site en question par le recueil, l'analyse et la synthèse des études et données existantes, l'organisation des inventaires et études complémentaires nécessaires,
 - définir les enjeux patrimoniaux et humains, définir les objectifs de gestion, de conservation et de connaissances scientifiques,
 - élaborer, chiffrer et rédiger le programme d'actions,
 - concerter avec tous les acteurs concernés par le site en question.
- La mise en œuvre de programme de restauration, de plans de gestion ou document cadre d'intervention de sites patrimoniaux du territoire : zones humides, annexes hydrauliques lônes, plans d'eau, boisements alluviaux, affluents du Rhône... :
 - rédiger les cahiers des charges des études ou travaux définies par les actions du programme ou plan de gestion,
 - consulter les entreprises et passer les marchés de travaux ou d'études,

- effectuer le suivi des études techniques réalisées par les prestataires spécialisés,
- suivre les travaux, organiser, coordonner et encadrer les chantiers et réaliser la réception des travaux de restauration des sites naturels,
- Elaborer et/ou mettre en œuvre les protocoles de suivis scientifiques définis par les plans de gestion, en fonction des compétences naturalistes,
- Coordonner les suivis scientifiques dès lors qu'ils sont réalisés par un tiers, et centralisation des données notamment dans SERENA,
- Assurer la veille foncière et réaliser l'appui appui technique et administratif aux collectivités visant la maîtrise foncière de terrains,
- Apporter un avis technique sur les projets situés sur le territoire des sites dont vous avez la gestion,
- la réalisation des actions de communication et de sensibilisation liées aux sites et aux thématiques développées.

1.2 Mission de concertation et de mise en œuvre administrative et financière

En tant que chargé(e) de Mission GEMA, sous la responsabilité de la Directrice et en étroit partenariat avec elle, vous devrez assurer :

- la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par les actions que vous suivez, l'organisation et la co-animation avec la Directrice si besoin, des réunions inhérentes,
- l'appui à l'élaboration du budget du programme d'action, des dossiers techniques de demande de subventions et la production des rapports d'activités annuels inhérents,
- le suivi des dépenses liées aux actions en lien avec la chargée de gestion administrative et financière,
- la participation à la préparation et l'animation des réunions du comité syndical du SHR,
- la participation à la rédaction du journal Ô Rhône ou toute autre publication du SHR

PROFIL

De formation Bac + 5 dans les domaines de l'Environnement et de la gestion des milieux aquatiques

Compétences scientifiques et techniques sur le fonctionnement des milieux aquatiques et plus particulièrement des espaces fluviaux, des cours d'eau et des enjeux inféodés à ces milieux Connaissance en hydro morphologie fluviale, continuité écologique, piscicole et sédimentaire, gestion des forêts alluviales, entretien de cours d'eau, restauration des zones humides, services écosystémiques et fonctionnalité des milieux

Solides connaissances naturalistes dans un ou plusieurs domaines de prédilection

Compétences techniques et administratives dans le montage et le suivi des dossiers de demande de subvention

Compétences techniques et administratives pour les Dossiers de Consultation des Entreprises, la passation des marchés publics d'études et de travaux,

Bonnes connaissances des collectivités territoriales et de leur fonctionnement

Maîtrise d'un outil SIG (Mapinfo, Arcgis, Qgis...) et des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint...)

Grandes qualités relationnelles, capacité de concertation et d'animation (conduite de réunion, relations partenariales...) de communication, diplomatie, aptitude à la négociation

Capacités de synthèses et rédactionnelles, rigueur, sens de l'organisation, de l'anticipation et d'adaptation, polyvalence

Expérience du travail en équipe, sens de la collaboration et du partage de l'information

Permis B et véhicule personnel indispensable.

Expérience professionnelle de 2 ans minimum exigée dans la gestion des espaces naturels

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste basé au siège du SHR à Yenne (Savoie)

Temps hebdomadaire de travail de 35h – déplacements sur le territoire, possibilité de réunions en soirée.

CDD de 3 ans renouvelable 1 fois et poursuite en CDI ou titularisation Fonction Publique Territoriale

Date prévisionnelle de prise de poste : 15 avril 2018

Rémunération basée sur la grille indiciaire de la catégorie A – Ingénieur de la Fonction Publique Territoriale – en fonction de l'expérience Régime indemnitaire (ISS, PSR, santé, prévoyance et CNAS)

MODALITES DE CANDIDATURE

Date limite de candidature : vendredi 23 février 2018 inclus

Candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser :

Syndicat du Haut-Rhône Monsieur Le Président Zac des Fontanettes 73 170 YENNE

ou par mail: e.wichroff@haut-rhone.com

Renseignements complémentaires :

Emilie WICHROFF
Directrice du SHR
04.79.36.78.92 / 06.88.31.34.97
e.wichroff@haut-rhone.com